

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mars 2024

INSTAURER DE NOUVEAUX OBJECTIFS DE PROGRAMMATION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2228)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

SOUS-AMENDEMENT

N ° CE106

présenté par

Mme Bregeon, M. Bothorel, M. Buchou, Mme Buffet, M. Descrozaille, M. Girardin, M. Izard, M. Lavergne, Mme Le Meur, Mme Le Peih, M. Marchive, Mme Marsaud, M. Midy, M. Pacquot, M. Perrot, Mme Petel, M. Rodwell et M. Vojetta

à l'amendement n° CE|59 de M. Armand

ARTICLE PREMIER

Au quatrième alinéa, substituer aux mots :

« au moins »

le mot :

« environ ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement ayant pour objet de préciser que l'objectif défini est indicatif